

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LUZE

Nombre de conseillers :
en exercice : 15
présents : 12
votants : 15

L'an deux mil vingt-six et le lundi vingt-neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session *ordinaire*, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Éric STEIB, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/06/2026

Présents : Éric STEIB, Fabien DESGRANGES, Sylvaine WARTELLE, Pascal MONNIER, Etienne SURLEAU, Jean-Paul GRESSARD, Jessie BERNE, David TOZZI, Emeline VAILLAUT-PREVOT, Clotilde THIRY Nicolas ABRY, Emeline GREVILLOT.

Excusées : Sandrine MANARA, Loïc LAURENCOT, Carole VERDOT.

Procuration : Sandrine MANARA donne procuration à Sylvaine WARTELLE ; Loïc LAURENCOT donne procuration à Fabien DESGRANGES ; Carole VERDOT donne procuration à Éric STEIB.

Délibération n° 35 – 2026

Objet : Projet de pôle éducatif à ECHENANS-SOUS-MONT-VAUDOIS

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune d'ECHENANS-SOUS-MONT-VAUDOIS lance une réflexion sur le regroupement scolaire dans l'optique que construire un pôle éducatif sur son territoire.

Après concertation, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de ne pas donner suite car la Commune de LUZE souhaite garder son école maternelle et primaire.

Fait et délibéré en Mairie, le jour mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme :

Affiché en Mairie le 30/06/2026
Certifié exécutoire par transmission
A la Préfecture le 30/06/2026

En Mairie, le 30/06/2026
Le Maire Éric STEIB

